



*Communauté de Communes
de la Haute Vallée du Thoré
Rue de la Mairie
81240 Saint-Amans-Valtoret
Tél. 05 63 97 98 08
contact@cc-haute-vallee-thore.fr
www.cc-haute-vallee-thore.fr*

*Commune du
Bout du Pont de l'Arn
Hôtel de Ville
21, rue de la Mairie
81660 Bout du Pont de l'Arn
Tél. 05 63 97 55 60
commune-du-bout-du-pont@
wanadoo.fr*

Territoire rural en zone de Montagne de 4012 habitants, situé à l'extrémité sud-est du département du Tarn et à l'extrémité est de la Région Midi-Pyrénées, la Communauté de Communes de la Haute Vallée du Thoré est composée de six communes : Albine, Labastide-Rouairoux, Lacabarède, Rouairoux, Saint-Amans-Valtoret, Sauveterre.

Limitrophe de l'intercommunalité, la Commune du Bout du Pont de l'Arn compte 1000 habitants. Son territoire accueille une zone commerciale de premier plan pour le bassin de vie de Mazamet. Ayant la volonté de faire entendre sa voix pour l'avenir de son territoire, la Commune du Bout du Pont de l'Arn cosigne ce cahier d'acteur.

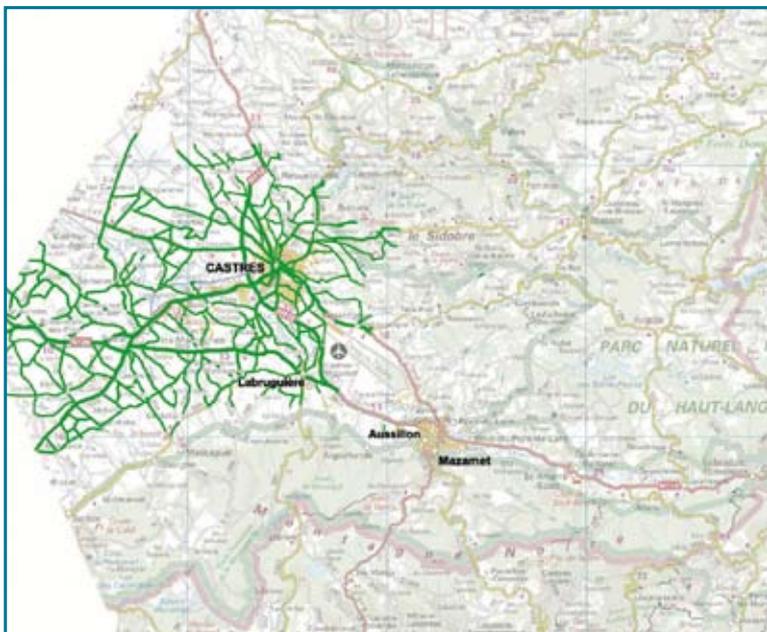
Les élus souhaitent faire part de la réflexion menée sur la mise en concession autoroutière du trajet entre Toulouse et Castres-Mazamet :

Une situation géographique, économique et démographique particulière :

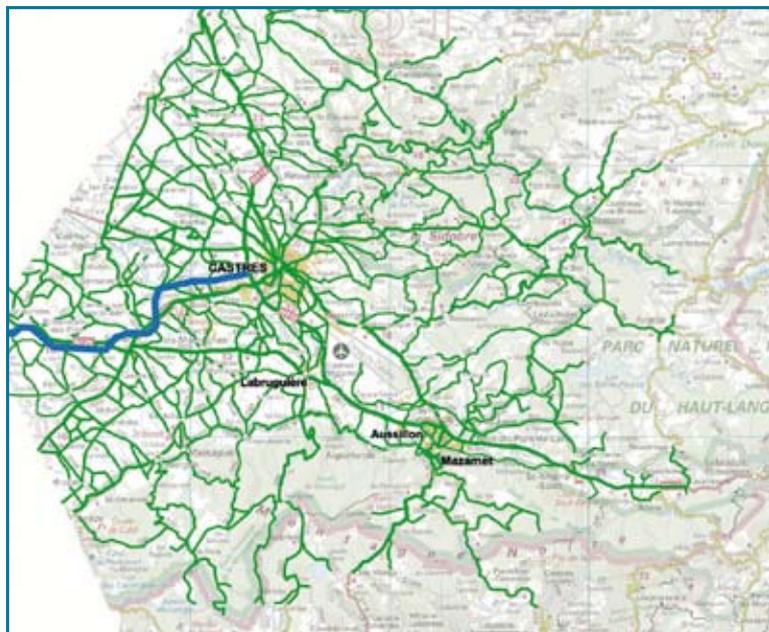
- La Haute Vallée du Thoré est enclavée entre deux bassins de vie porteurs : Toulouse côté Ouest et Béziers-Montpellier, côté Est. Aujourd'hui, les entreprises et les habitants n'accèdent par autoroute ni au bassin toulousain, ni au bassin méditerranéen.
- Ce territoire a connu un essor économique de 1850 jusqu'en 1960 grâce à la filière textile. Depuis, l'enjeu d'une reconversion économique ne repose pas seulement sur le savoir-faire et sur la qualité de la main d'œuvre, éléments reconnus comme un atout majeur de notre secteur mais sur la possibilité de faire prospérer les entreprises existantes et d'en attirer de nouvelles.
- La Communauté de Communes et ses communes membres se battent pour le maintien des services publics et une redynamisation économique même si l'enclavement routier conduit à une baisse du nombre d'habitants.



En 1h30 de trajet :



Sans l'autoroute



Avec l'autoroute :

- Accessibilité de tout le bassin de vie de Castres-Mazamet à la métropole régionale,
- Accès aux villages de la Haute Vallée du Thoré, aux lieux touristiques, et à la connexion avec la méditerranée.

L'autoroute entre Castres-Mazamet et Toulouse deviendrait pour ce territoire une infrastructure majeure qui apporterait de la lisibilité et des facilités considérables pour entreprendre.

La Haute Vallée du Thoré dépend étroitement du bassin de vie de Castres-Mazamet. Si le bassin de vie Castres-Mazamet est en perte de vitesse à cause de son enclavement, les zones rurales qui en dépendent sont encore plus fragilisées.

Victime de la délocalisation des activités textiles, la vallée du Thoré conserve des emplois industriels (dans le domaine des engrais, de la briqueterie, de l'automobile, de l'agro-alimentaire, du bois ...) fortement dépendants des accès routiers et des infrastructures. Les entreprises du territoire souhaitent avoir un accès plus rapide à l'aire toulousaine, l'autoroute apporterait un gain de temps non négligeable.

Les possibilités de reconversion de notre territoire sont limitées en raison de l'enclavement routier. Les entreprises préfèrent se tourner vers des territoires qui offrent des zones d'activités à proximité des autoroutes. Non seulement, les entreprises actuellement sur le territoire souffrent du manque d'infrastructures mais il est très difficile d'en attirer d'autres à cause des enjeux de desserte.

Il est aussi important de rappeler que ce territoire ne peut compter que sur la route. En effet, l'ancienne voie ferrée a cessé toute activité en 1987 et a été transformée en voie verte à partir de 2007. Ainsi, la proposition du rail comme alternative à l'autoroute apparaît peu crédible, la liaison ferrée s'arrête à Mazamet et ne rejoint plus Béziers. La route, elle, offre une continuité.

Concernant le fret, les entreprises de la Haute Vallée du Thoré ont fait part des difficultés qu'elles rencontrent. D'une part, l'approvisionnement et le transport de marchandises sont difficiles à cause du manque de volume de passage. Ce manque de volume est dû à l'éloignement d'un axe autoroutier. Le problème du fret a une incidence sur les prix et les délais de livraison qui pénalisent la compétitivité des entreprises.

Enfin, le développement de la filière bois, enjeu économique majeur du territoire, a besoin d'infrastructures de qualité permettant de transporter des volumes importants sur un long parcours.



L'aménagement d'une autoroute entre Castres-Mazamet et Toulouse aura une incidence sur le volume du trafic et l'aménagement des dessertes en Haute Vallée du Thoré

La RD 612 forme au niveau de la Haute Vallée du Thoré un lien étroit vers l'axe méditerranéen et a besoin d'être aménagée à hauteur de l'importance du trafic. Par ailleurs, les villages traversés par la RD 612 sont confrontés à des problèmes de sécurité et de pollution visuelle et sonore. Ces problèmes risquent de prendre une nouvelle dimension avec une autoroute. C'est pourquoi, il paraît souhaitable que la mise en concession de l'autoroute Castres-Mazamet Toulouse intègre une réflexion d'aménagement du territoire étendue au regard de la liaison Castres-Mazamet-Béziers-Montpellier.

Cette réflexion serait cohérente avec la charte Interscot et le Schéma Régional d'Aménagement Durable Du Territoire (SRADDT) mais aussi avec le document d'orientations générales du Schéma de Cohérence Territorial du Pays d'Autan (SCOT), actuellement en phase d'écriture, qui prévoit des réserves foncières pour le contournement des villages sur l'axe Mazamet-Béziers.

L'amélioration de ce trajet sur sa partie tarnaise viendrait compléter les importants travaux réalisés ou en voie de réalisation sur la partie héraultaise de l'itinéraire.



Haute Vallée du Thoré. En contrebas, D612 reliant Mazamet à la Méditerranée

L'autoroute favorisera la mobilité des personnes et les échanges entre le bassin de vie Castres-Mazamet et la métropole toulousaine

Concernant la mobilité des personnes, le réseau routier sert actuellement aux personnes travaillant sur Toulouse ou aire toulousaine (elles sont nombreuses au regard de la fréquentation de l'ancienne N112 entre 6h00 et 8h00), aux étudiants, ainsi qu'aux personnes nécessitant des soins spécialisés et ne pouvant être prises en charge dans le centre hospitalier intercommunal de Castres-Mazamet.

Cette mobilité est importante car nous ne bénéficions pas sur notre bassin de vie de toutes les infrastructures. Ne pas permettre la mobilité, c'est condamner les habitants du ter-

ritoire à ne pas pouvoir travailler, étudier, se soigner avec autant de facilité que dans les autres bassins de vie.

Mais ces échanges, espérons le, ne seront pas à sens unique. A l'heure où notre territoire s'engage sur un développement touristique, l'autoroute peut apporter une meilleure lisibilité vis-à-vis de la métropole régionale et permettre aux habitants de Toulouse de se rapprocher de sites naturels touristiques et de pratiquer des activités de pleine nature.



EN CONCLUSION

Sur le plan économique, le territoire de la Haute Vallée du Thoré a besoin de pouvoir compter sur une infrastructure autoroutière de qualité située à proximité. Les entreprises sont demandeuses et l'emploi reste une préoccupation majeure. Si les acteurs locaux se battent pour faire vivre leur bassin de vie, il est nécessaire que de son côté l'Etat s'engage sur des infrastructures qui vont déterminer l'avenir de ce territoire. La redynamisation économique apportée par une autoroute sur le bassin de vie de Castres-Mazamet est déterminante pour l'avenir.

Aussi si la mise en concession autoroutière peut avoir des effets sur l'aménagement de notre territoire (hausse du volume du trafic sur la RD 612 reliant Mazamet à Béziers), la Communauté de Communes de la Haute Vallée du Thoré et la Commune du Bout du Pont de l'Arn ne peuvent que soutenir un projet de développement du bassin de vie auquel elles sont attachées.

Pour toutes ces raisons, la Communauté de Communes de la Haute Vallée du Thoré et la Commune du Bout du Pont de l'Arn soutiennent le projet de création d'une autoroute entre Toulouse et Castres-Mazamet par mise en concession autoroutière.

